

LE DISPOSITIF HOSPITALIER D'ADDICTOLOGIE AQUITAIN

Ce document présente le dispositif hospitalier d'addictologie aquitain fin 2012, à partir des réponses faites par les établissements sanitaires à l'enquête mise en œuvre par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et la Direction générale de la santé (DGS). Il est construit en référence au Plan national de prise en charge et de prévention des addictions 2007-2011 et de sa déclinaison régionale dans le schéma régional d'addictologie aquitain 2009-2014.

Il a pour objectifs de présenter les structures aquitaines selon les trois niveaux déployés, du niveau I de proximité au niveau III régional, et les territoires de santé d'implantation : Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Navarre-Côte basque (641), Béarn-Soule (642).

LE DISPOSITIF DE NIVEAU I

12 ELSA DÉPLOYÉES DANS 22 ÉTABLISSEMENTS

Fin 2012, douze établissements hospitaliers ont mis en place une équipe de liaison et de soins en addictologie (Elsa), dont la moitié rattachée à un pôle de médecine, l'autre à un pôle de psychiatrie. Un médecin référent est bien identifié dans chacune d'entre elles.

D'après les informations déclarées sur les questionnaires, cinq ont passé des conventions Elsa avec dix autres établissements et il existe des conventions entre Elsa médecine et psychiatrie. Ainsi, le dispositif d'Elsa est déployé dans 22 établissements fin 2012.

LES ELSA D'AQUITAINE, SELON LE PÔLE DE RATTACHEMENT (MÉDECINE OU PSYCHIATRIE) ET LES CONVENTIONNEMENTS, FIN 2012

	Médecine	Psychiatrie	Conventions inter-Elsa	Autres établissements conventionnés
24 - CH de Vauclaire		1	24 - CH Jean Leclaire	24 - CH Samuel Pozzi 24 - CH de Périgueux 24 - CH de Belvès 24 - CH d'Excideuil
24 - CH Jean Leclaire		1	24 - CH de Vauclaire	
33 - CH Charles Perrens		1	33 - CHU Hôpitaux de Bordeaux	33 - Clinique Mutualiste du Médoc
33 - CH de Libourne		1		
33 - CHU Hôpitaux de Bordeaux	1		33 - CH Charles Perrens	33 - CSSR Les Lauriers 33 - Hôpital Suburbain du Bourscat
40 - CH de Dax Côte d'Argent	1			
40 - CH de Mont-de-Marsan	1			
47 - CH Villeneuve-sur-Lot St-Cyr	1			
47 - CHD La Candélie		1	47 - CH Villeneuve-sur-Lot St-Cyr	47 - CH d'Agen
641 - CHIC Côte Basque - Bayonne	1			641 - CSSR Villa Concha 641 - Clinique Cantegrit (MSM)
642 - CH de Pau	1		642 - CH Les Pyrénées	
642 - CH Les Pyrénées		1	642 - CH de Pau	
Ensemble	6	6		10 établissements

Source : Enquête DGOS – ARS Aquitaine

Plus de 50 équivalents temps plein (ETP) de professionnels leur sont dédiés¹, dont la moitié d'infirmiers, près de 20 % de médecins, 12 % de psychologues. Les autres professionnels sont notamment des assistants sociaux, des diététiciens, des secrétaires. En 2012, plus de 6 650 patients ont été pris en charge par les équipes.²

LES ELSA D'AQUITAINE : NOMBRE DE PROFESSIONNELS (EN ETP) ET DE PATIENTS PRIS EN CHARGE SELON LE TERRITOIRE DE SANTÉ EN 2012

	ETP	Patients
Dordogne	7,3	1 146**
Gironde	14,2	1 751
Landes	8,4	1 452
Lot-et-Garonne	7,0	890
Navarre-Côte basque	6,7	955
Béarn-Soule	6,5*	450**
Aquitaine	50,1*	6 644**

Source : Enquête DGOS – ARS Aquitaine

* non compris les professionnels du CH des Pyrénées (Béarn-Soule)

** non compris la file active du CH Jean Leclaire (Dordogne) et du CH des Pyrénées (Béarn-Soule)

26 CONSULTATIONS D'ADDICTOLOGIE

L'enquête indique 26 consultations hospitalières en addictologie³, réparties sur les 6 territoires de santé de la région. La plupart des consultations sont rattachées à un pôle de médecine, 7 à un pôle de psychiatrie et une à un centre de soins de suite et de réadaptation (SSR).

La majorité des consultations sont ouvertes 5 jours par semaines ou une grande partie de la semaine mais quelques unes ont un fonctionnement à temps partiel avec 1 à 5 demi-journées d'ouverture.

¹ Non compris le CH des Pyrénées (Béarn-Soule).

² Non compris le CH des Pyrénées et le CH Jean Leclaire (Dordogne).

³ Une consultation est en cours d'installation au CH d'Oloron en Béarn-Soule. Dans ce territoire, il existe une consultation dans le cadre des activités de la clinique du Château Préville à Orthez. Cette clinique est spécialisée en addictologie pour les traitements de sevrage et des post-sevrages alcooliques et cannabiques.

LES CONSULTATIONS D'ADDICTOLOGIE EN AQUITAINE, FIN 2012

	Méd.	Psy.	SSR
24 - CH de Périgueux	1		
24 - CH de Vauclaire		1	
24 - CH Jean Leclaire		1	
33 - CH Cadillac		1	
33 - CH Charles Perrens		1	
33 - CH d'Arcachon	1		
33 - CH de Haute-Gironde	1		
33 - CHIC Sud Gironde	1		
33 - CH de Libourne		1	
33 - CH de Ste Foy la Grande	1		
33 - CHU Hôpitaux de Bordeaux	1		
33 - Clinique Méd. Chir. Wallerstein	1		
33 - Clinique Mutualiste du Médoc	1		
33 - CSSR Les Lauriers			1
33 - Hôpital Suburbain du Bouscat	1		
33 - Institut Bergonié	1		
40 - CH de Dax Côte d'Argent	1		
40 - CH de Mont-de-Marsan	1		
47 - CH d'Agen	1		
47 - CH Villeneuve-sur-Lot St-Cyr	1		
47 - CHD La Candélie		1	
641 - CHIC Côte Basque - Bayonne	1		
641 - Polyclinique Côte Basque Sud	1		
642 - CH de Pau	1		
642 - CH Les Pyrénées		1	
642 - CH Orthez	1		
	18	7	1

Source : Enquête DGOS – ARS Aquitaine

Fin 2012, plus de 44 ETP sont dédiés aux consultations d'addictologie hospitalières de la région, dont la moitié en Gironde. Il existe des écarts importants entre les autres territoires de santé, ceux de Navarre-Côte basque et de Béarn-Soule déclarant peu d'ETP dédiés aux consultations.

Plus de 10 000 patients ont bénéficié de près de 50 000 consultations spécialisées d'addictologie.

LES CONSULTATIONS D'ADDICTOLOGIE D'AQUITAINE : NOMBRES DE PROFESSIONNELS (EN ETP) ET DE PATIENTS SELON LE TERRITOIRE DE SANTÉ, EN 2012

	ETP	Patients
Dordogne	4,75	929
Gironde	22,1	5 293
Landes	4,5	1 952
Lot-et-Garonne	7,7	1 453
Navarre-Côte basque	1,4	221
Béarn-Soule	3,85	171
Aquitaine	44,3	10 019

Source : Enquête DGOS – ARS Aquitaine

* non compris les CH de Libourne (Gironde), Pau et Orthez (Béarn-Soule), la polyclinique Côte basque Sud (Navarre-Côte basque)

40 % DES SERVICES D'URGENCE DOTÉS D'UNE ELSA, 50 % D'UNE CONSULTATION D'ADDICTOLOGIE

Le plan addictions 2007-2011 et le SROS Aquitaine prévoient que chaque établissement hospitalier doté d'un service d'urgence mette en œuvre l'intervention d'une Elsa et d'une consultation d'addictologie directement ou éventuellement par convention. En Aquitaine, sur les 30 établissements ayant une autorisation pour un service d'urgence⁴, 40 % disposent d'une Elsa directement (7 établissements) ou par convention (5) et 50 % d'une consultation d'addictologie.

PEU D'UNITÉS DE COURT SÉJOUR DISPOSANT DE LITS DÉDIÉS AUX SEVRAGES SIMPLES

Parmi les établissements interrogés dans cette enquête, 14⁵ ont déclaré réaliser des sevrages simples dont :

- ▶ 2 dotés d'une unité de court séjour d'addictologie (l'hôpital suburbain du Bouscat et le CHD la Candélie) ;
- ▶ 5 dotés de lits d'hospitalisation dédiés à l'addictologie ;
- ▶ 7 dans des lits installés dans les unités d'hospitalisation d'hépatogastro-entérologie, de médecine interne ou de psychiatrie.

Les 13 services ayant indiqué leur activité de sevrage ont enregistré près de 2 200 séjours pour 1 900 patients.

D'autres établissements, certains interrogés dans cette enquête (CH Agen, CH Périgueux, CH Pau...) et d'autres non interrogés, réalisent des sevrages simples non indiqués ici.

⁴ Le CHU de Bordeaux dispose d'une autorisation pour deux sites (Pellegrin et St-André), sur lesquels intervient l'Elsa du CHU.

⁵ Aucun service du territoire de Béarn-Soule n'a répondu à cette partie du questionnaire, a priori destinée aux services dotés de lits d'hospitalisation pour sevrage simple.

BILAN SUR LE DISPOSITIF DE NIVEAU I

D'après le plan national de prise en charge et de prévention des addictions 2007-2010, pour relever du niveau I, soit le niveau de proximité, les établissements hospitaliers doivent être dotés d'une consultation d'addictologie, d'une Elsa ainsi que de lits dédiés à l'addictologie.

Selon ces critères, trois établissements sont de niveau I en Aquitaine, le CH Vauclaire en Dordogne, le CH de la Côte d'Argent dans les Landes et le CHD la Candélie dans le Lot-et-Garonne.

En prenant en compte les Elsa conventionnées et l'activité de sevrage hors lits dédiés, neuf structures aquitaines auraient les caractéristiques de niveau I.⁶

Mais l'imprécision sur les déclarations des sevrages ne permet pas de faire un constat ferme à partir de cette enquête.

LE DISPOSITIF DE NIVEAU II

CINQ UNITÉS D'HOSPITALISATION RÉALISANT DES SOINS RÉSIDENTIELS COMPLEXES

Fin 2012, quatre unités de soins résidentiels complexes existent dans la région, dont deux rattachées à un centre hospitalier de soins en santé mentale.

Il faut ajouter à ce dispositif la clinique du Château Préville à Orthez (Béarn-Soule), qui assure des soins de sevrage et post sevrage de patients principalement alcoolodépendants.

Le CHIC Côte basque – Bayonne (Navarre-Côte basque) a demandé l'ouverture d'une unité pour sevrages complexes en 2013.

⁶ Le CH d'Arcachon, dans son projet d'établissement 2012-2017, prévoit de faire évoluer l'unité fonctionnelle de nutrition-addictologie en Elsa et d'identifier deux lits de cure dans le service de médecine. L'établissement détiendra alors les trois activités de niveau I.

Le CH de Sainte-Foy-la-Grande, dans son projet d'établissement 2013-2017, prévoit le renforcement des partenariats externes, notamment avec l'Elsa du CH de Libourne, qui lui donnera également le niveau I.

LES UNITÉS DE SOINS RÉSIDENTIELS COMPLEXES, FIN 2012

	Nb de patients
24 - CH de Vauclaire	80
33 - Hôpital Suburbain du Bouscat	102
47 - CHD La Candélie	181
642 - CH de Pau	NR

Source : Enquête DGOS – ARS Aquitaine

TROIS HÔPITAUX DE JOUR D'ADDICTOLOGIE

Il existe trois services d'hospitalisation de jour en addictologie. Ces services sont ouverts depuis 2007.

Le CH des Pyrénées prévoit l'ouverture d'un service de ce type.

LES HÔPITAUX DE JOUR EN ADDICTOLOGIE, EN 2012

	Places	Patients
24 - CH de Vauclaire	5	76
33 - CH Charles Perrens	5	26
47 - CHD La Candélie	3	31
Total général	13	133

Source : Enquête DGOS – ARS Aquitaine

90 PLACES DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION D'ADDICTOLOGIE

La région compte six structures qui ont une activité dédiée aux soins de suite et réadaptation d'addictologie. Elles rassemblent près de 100 places et ont accueilli chacune entre 120 et 250 patients.

Une extension est prévue au SSR les Lauriers, ainsi qu'au CHD la Candélie.

Les structures de soins de suite et réadaptation en 2012

	Lits
24 - CH Vauclaire	20
33 - CH de Ste Foy la Grande	15
33 - CSSR Les Lauriers	19
40 - Clinique Maylis	14
47 - CHD La Candélie	10
641 - CSSR Villa Concha	13
Total renseigné	91

BILAN SUR LE DISPOSITIF DE NIVEAU II

En Aquitaine, deux structures relèvent de ce niveau II, le CHD La Candélie (Lot-et-Garonne) et le CH Vauclaire (Dordogne).

LE DISPOSITIF DE NIVEAU III

En France, cinq régions ont mis en place un niveau III complet.

En Aquitaine, ce niveau III pourrait être envisagé par conventionnement CHU-CH Charles Perrens, le département d'addictologie de Charles Perrens assurant déjà les missions d'enseignement, de formation et de recherche.

AUTRES ÉLÉMENTS

Sur les 28 établissements ayant répondu à l'enquête :

- ▶ Les deux tiers ont intégré un volet Addictions dans leur projet d'établissement ;
- ▶ Un tiers indique avoir passé des conventions avec des structures sanitaires ; des projets sont en cours pour 30 % ;
- ▶ La moitié a passé des conventions avec des structures médico-sociales (Csapa, Caarud) ; des projets sont en cours pour un tiers.

Mars 2014



Observatoire régional de la santé d'Aquitaine

Espace Rodesse – 103 ter rue Belleville
33000 BORDEAUX
tél. : 05 56 56 99 60
courriel : contact@ors-aquitaine.org



Avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine

DÉFINITIONS

LE DISPOSITIF DE NIVEAU I

Les établissements relevant de ce niveau assurent la prise en charge de proximité. Il est constitué de trois volets, les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa), les consultations en addictologie et les lits pour sevrage simple.

Les équipes de liaison et de soins en addictologie (Elsa)

Elles ont pour mission principale de repérer les patients présentant des difficultés addictives pendant leur hospitalisation ou dans les services d'urgence et les orienter vers un parcours de soins pour qu'ils trouvent une réponse adaptée. Elles favorisent une prise en charge médico-psychosociale de l'addiction et l'émergence d'un projet de soins, de réduction des risques au-delà de la période d'hospitalisation en appui et soutien des équipes soignantes. Elles assurent également des actions de sensibilisation, d'information et de formation auprès des professionnels de santé et développent des liens avec des partenaires tant hospitaliers qu'extra-hospitaliers.

Les consultations d'addictologie

Les consultations hospitalières sont des interfaces entre le dispositif addictologique hospitalier, le dispositif spécialisé ambulatoire et la médecine de ville. Il s'agit de lieux d'accueil, d'écoute, d'évaluation et d'accompagnement des patients hospitalisés présentant des conduites addictives. Elle prend également en charge des patients en ambulatoire et les oriente si nécessaire vers une hospitalisation. Elles travaillent en partenariat avec un service d'hospitalisation capable de réaliser des sevrages.

Les lits de sevrages simples

La structure doit disposer de lits dédiés à l'addictologie dans une unité d'hospitalisation référente non spécialisée en addictologie.

LE DISPOSITIF DE NIVEAU II

Les établissements doivent disposer des équipements de niveau I, auxquels s'ajoutent l'hospitalisation en addictologie pour soins complexes, l'hospitalisation de jour en addictologie et des services de soins de suite et de réadaptation spécialisés en addictologie.

Les unités d'hospitalisation pour soins résidentiels complexes

Ces unités assurent les sevrages pour les patients les plus en difficultés, du fait de la sévérité de la dépendance, de la gravité des troubles somatiques, neuro-psychiatriques et cognitifs. Elles permettent une évaluation et un bilan addictologique somatique, social et psychiatrique approfondi dans le cadre d'un projet de soins et de prise en charge globale. Elles proposent également des soins addictologiques spécifiques tels que des thérapies de groupe, des psychothérapies individuelles, familiales ou de couple.

Les hôpitaux de jour

Ils assurent une prise en charge ambulatoire des patients ayant une dépendance et/ou des complications sévères nécessitant un cadre thérapeutique. Ils permettent de mettre en place des soins complexes, de réaliser ou poursuivre un traitement sur un mode intensif et préserver l'insertion familiale et sociale.

Les structures de soins de suite et de réadaptation

Elles permettent un temps intermédiaire de prise en charge complète entre les soins aigus et le suivi ambulatoire dans la filière de soins addictologiques. Elles visent à consolider l'abstinence, à prévenir les rechutes et les risques liés à la consommation. Elles assurent un suivi médical et une aide médico-psychologique individuelle et collective ainsi qu'un programme socioéducatif afin de favoriser la réadaptation à la vie sociale.

LE DISPOSITIF DE NIVEAU III

Il dispose en plus des prestations des niveaux I et II de professionnels chargés de l'enseignement, de la formation et de la recherche en addictologie. L'équipe de niveau III se trouve dans un CHU ou un établissement de santé mentale lié au CHU par une convention hospitalo-universitaire.

RÉFÉRENCES

Circulaire n° DHOS/02/2008/299 du 26 septembre 2008 **relative à la filière hospitalière de soins en addictologie.**

Circulaire DGS/6B/DHOS/02 n° 2007-203 du 16 mai 2007 **relative à l'organisation du dispositif de prise en charge et de soins en addictologie.**

GLOSSAIRE

CAARUD	Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction de risques pour usagers de drogues
CH	Centre hospitalier
CHD	Centre hospitalier départemental
CHIC	Centre hospitalier intercommunal
CHU	Centre hospitalier universitaire
CSAPA	Centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie
ETP	Équivalent temps plein
SROS	Schéma régional d'organisation des soins
SSR	Soins de suite et de réadaptation